Janvier-août 1912

Extrait du *Rapport sur un voyage d’étude à Constantinople, en Égypte et en Turquie d’Asie*

par Maurice Pernot. Comité de défense des Intérêts français en Orient. Éd. Firmin-Didot, Paris, pp. 93-95.

# JÉRUSALEM

## ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS D’INSTRUCTION

## École française d’études bibliques (Pères Dominicains)

L’éloge de cette institution n’est plus à faire : elle jouit en France et en Europe d’un prestige considérable, elle a servi de modèle aux instituts analogues fondés par les étrangers. L’école comporte des cours excellents de langues orientales anciennes et modernes, des cours d’archéologie, d’épigraphie, de topographie, d’histoire et de géographie anciennes, de littérature et d’exégèse. Chaque année, les Dominicains français associent leurs élèves à des excursions et à des voyages d’études en Palestine, en Arabie, dans la presqu’île du Sinaï. Des *conférences publiques*, sur des sujets d’histoire et d’archéologie, réunissent à l’École française les savants et les curieux des diverses colonies étrangères, et même l’élite de la société ottomane. Le Gouverneur de Jérusalem s’y fait toujours représenter, lorsqu’il n’y assiste pas en personne.

Malheureusement une organisation aussi complète et aussi rare que celle que les Dominicains français ont créée à Jérusalem n’est guère mise à profit chaque année que par une douzaine d’élèves. L’École française biblique n’est point en faveur à Rome. Un certain nombre d’évêques étrangers et même d’évêques français se sont empressés de la boycotter, pour favoriser exclusivement l’institut biblique que dirige à Rome un jésuite allemand, le Père Fonck. On constate avec tristesse que le Père Fonck est largement subventionné par des catholiques de France, et que c’est avec de l’argent français que le Père Fonck est en train de créer à Jérusalem une succursale de l’institut de Rome, qui compromettra le développement, sinon l’existence de l’École française. Les intentions du Père Fonck ne sont que trop évidentes : ce n’est pas pour rien qu’on a sollicité et obtenu de l’autorité romaine la condamnation du directeur de l’École française pour quelques-uns de ses ouvrages et son éloignement temporaire de Jérusalem. Si le Père Fonck demande à placer son établissement sous la protection française, ce n’est, de sa part, qu’une habileté de plus et un moyen d’endormir les soupçons que son initiative pourrait avoir éveillés en France. Les informations que j’ai recueillies avec beaucoup de soin, tant à Rome qu’en Palestine, ne me permettent point de douter que l’entreprise du Père Fonck ne soit dirigée contre nous et destinée à battre en brèche notre prestige et notre influence en Orient. Il conviendrait d’éclairer l’opinion française, et particulièrement l’opinion catholique, sur les dangers de cette situation, et d’accorder à l’École française d’études bibliques les témoignages d’estime et d’encouragement qu’elle a très largement mérités.

La *Bibliothèque* de l’École est fréquentée par tous les moyens étrangers qui viennent étudier à Jérusalem : moins peut-être à cause de ses ressources, qui sont encore restreintes, qu’en raison de la compétence et de la bonne grâce des bibliothécaires. Il est de notre intérêt que ce centre de haute culture française soit pourvu de tous les instruments nécessaires. Quel meilleur usage pourrait-on faire de tant de richesses accumulées dans les réserves du Ministère de l’Instruction publique, que d’y choisir tous les ouvrages qui ont leur place marquée dans un institut d’histoire et d’archéologie, et de les envoyer à l’École française de Jérusalem ? L’École a dû acheter à grands frais les différents *Corpus* d’inscriptions, ainsi que d’autres collections coûteuses, qui existent à plusieurs exemplaires dans les greniers de notre Ministère. Les sommes ainsi dépensées eussent été employées plus utilement en fouilles, en sondages et en excursions archéologiques dans une région fort riche, encore inexplorée, où la science française doit se tailler son domaine.

Tout appui matériel ou moral accordé à l’École de Jérusalem serait hautement profitable à nos intérêts et à notre influence.

\_\_\_\_\_